

ISS PATS : ÇA AVANCE ENFIN !

Le dossier de l'ISS PATS a été transmis au Guichet Unique pour validation.

IMPORTANT

Le lobbying du bloc fait a TOUS LES NIVEAUX semble porter ses fruits :

- **L'INTÉGRATION DES SGAMI AU DISPOSITIF A REÇU UN AVIS FAVORABLE !**
Une extension obtenue par le SNIPAT et ALLIANCE !
- **Une reprise d'ancienneté PN/GN non cotisée progressive** par une sur-cotisation, comme cela a été fait lors de la mise en place de l'ISS des actifs, semble être validée et un projet de loi de finances rectificative est prévu pour que les engagements du protocole soient respectés .
- **Une mise en oeuvre maintenue au 1er juillet 2023**, occasionnant de fait un rappel financier. Cependant, l'effet sur les pensions contenant un volet législatif, il ne pourrait être effectif que pour les agents partant en retraite à partir de 2024.

Même si les démarches entreprises semblent aller dans le bon sens, nous sommes dans l'attente d'informations plus concrètes.

Nous vous tiendrons informés dès prise de connaissances de données fiables.

**NOUS CONTINUONS DE MAINTENIR LA
PRESSION POUR QUE CE QUE NOUS AVONS
NÉGOCIÉ AVEC LE MINISTRE SOIT RESPECTÉ**

